



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

L'évolution des critères d'évaluation de l'aide publique au développement du CAD-OCDE : quels enjeux, quelles perspectives ?

2 octobre 2020

Introduction : l'UEAD en quelques mots

Enjeux et grands types d'évaluations à la DG Trésor

- Double enjeu :
 - Enjeu d'apprentissage, essentiel à l'aide à la décision
 - Enjeu de redevabilité vis-à-vis du Parlement et des citoyens

- Evaluations portant sur :
 - L'aide bilatérale : projets financés par des dons ou des prêts de la DG Trésor
 - L'aide multilatérale : contributions de la France à des banques multilatérales de développement ou à des fonds verticaux
 - Evaluations ex post

Les partenaires de l'UEAD

- L'AFD et la Direction générale de la mondialisation du MEAE, avec qui l'UEAD mène des évaluations conjointes
- F3E et la Société française de l'évaluation (« groupe Evaléd »)
- Evalnet, le réseau sur l'évaluation du développement du Comité d'aide au développement de l'OCDE
- Groupe des responsables européens de l'évaluation de l'aide (EU HES)

Pour en savoir plus :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/l-unite-d-evaluation-des-activites-de-developpement-uead>

Retour d'expérience sur l'utilisation des critères d'évaluation du CAD-OCDE

- Travail conjoint AFD, DGM (MEAE) et DG Trésor sur la révision des critères d'évaluation du CAD-OCDE
- L'utilisation des critères dépend de la finalité de l'évaluation
- Focus sur le critère de cohérence (interne/externe) :
 - Une meilleure prise en compte de la complexité de certains cadres d'intervention en matière d'aide au développement
 - Critère déjà utilisé par l'UEAD dans sa politique d'évaluation en association avec le critère de pertinence

Illustration n°1: évaluation de la dotation de la France au Fonds Vert pour le Climat (2019)

Questionnement évaluatif :

Q1- L'action de la France via le FVC est-elle **cohérente, pertinente** et complémentaire avec les autres vecteurs de l'aide bilatérale française et les autres instruments multilatéraux d'aide au développement auxquels la France contribue ?

Q2- Le FVC contribue-t-il **efficacement** aux objectifs de la France en matière de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à ces changements ?

Q3- L'action de la France via le FVC est-elle **efficace** ?

Illustration n°2 : évaluation rétrospective des contributions de la France à la Banque asiatique de développement (BAsD) (2020)

Questionnement évaluatif :

Pertinence de la contribution française à la BAsD : adéquation entre le positionnement de la Banque et les priorités stratégiques françaises

Cohérence de la contribution française à la BAsD avec les autres interventions françaises dans la zone

Efficacité de la contribution française à la BAsD : efficacité des leviers d'action et d'influence français

Efficience de la contribution française à la BAsD

En conclusion

- Les critères permettent de répondre à un besoin accru de redevabilité et d'apprentissage et ont un caractère suffisamment général pour pouvoir être largement appliqués
- Nécessité d'adapter les critères au type d'intervention évaluée et aux objectifs propres à chaque évaluation
- La prise en compte de l'Agenda 2030 en tant que cadre d'action commun en matière d'aide au développement

MERCI !



kahina.yazidi@dgtresor.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor